

**Lettre ouverte au ministre de l'Environnement et du Changement climatique du  
Canada et au Groupe consultatif pour la carboneutralité**

---

**IMPLICATIONS POUR L'UNITÉ NATIONALE D'UNE  
RÉDUCTION SIGNIFICATIVE DES ÉMISSIONS DE GES DE  
L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE**

---

**Parlons climat Canada**

**26 octobre 2021**

**RÉSUMÉ**

Il est maintenant largement reconnu que le Canada ne peut atteindre les objectifs de sa politique climatique sans une réduction significative des émissions de l'industrie pétrolière et gazière. Cependant, étant donné que ces émissions sont concentrées géographiquement, l'obtention de réductions dans ce secteur pose des défis que l'on ne retrouve pas dans d'autres secteurs. Pour le transport et d'autres secteurs, les émissions et les coûts de réduction connexes sont répartis à peu près également dans tout le pays. Par contre, les réductions dans le secteur du pétrole et du gaz seront presque entièrement réalisées dans les quatre provinces exportatrices de combustibles fossiles, soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, la majeure partie alors de cet effort provenant de l'Alberta. Il y a donc un risque que ces provinces considèrent qu'on leur demande de supporter un fardeau dont les autres provinces sont exemptées. La politique canadienne en matière de changement climatique pourrait être bloquée ou détournée par un conflit régional entre le fédéral et les provinces.

Jusqu'à récemment, le gouvernement Trudeau a largement ignoré l'augmentation des émissions de l'industrie pétrolière et gazière. Cela a maintenant changé - le premier ministre demande un plafonnement de l'augmentation des émissions de l'industrie pétrolière et gazière et affirme que l'industrie doit apporter une contribution significative à l'atteinte de l'objectif de réduction de 2030. En vertu de la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité, qui est entrée en vigueur le 29 juin 2021, le gouvernement du Canada doit, d'ici le 29 mars 2022, intégrer ces engagements dans un plan de réduction des émissions.

L'aliénation de l'Ouest et le conflit entre Ottawa et l'Alberta et la Saskatchewan sont des constantes de la vie politique canadienne. La publication, pour la première fois, d'un plan du gouvernement fédéral visant à réduire les émissions de l'industrie pétrolière et gazière risque de jeter de l'huile sur ce feu de paille. Idéalement, une feuille de route pour la réduction des émissions pétrolières et gazières peut être élaborée en partenariat avec les provinces et l'industrie d'une manière qui ne menace pas l'unité nationale.

Pour cela, les citoyens des provinces productrices de combustibles fossiles doivent comprendre qu'on ne leur demande pas d'assumer seuls le coût total de ces réductions. Le reste du pays a l'occasion de démontrer qu'il est prêt à assumer une partie des coûts.

À cette fin, nous vous écrivons pour recommander au ministre et à l'organisme consultatif de mettre sur pied un forum de citoyens composé de Canadiens provenant des provinces productrices de combustibles fossiles et d'autres provinces. Ce forum, qui devra faire rapport avant le 1er avril 2022, aurait pour mandat de répondre à cette question:

***Comment les réductions nécessaires des émissions de l'industrie pétrolière et gazière peuvent-elles être réalisées d'une manière qui soit perçue comme juste et équitable par tous les Canadiens?***

## **Les deux voies de l'augmentation et de la diminution des émissions**

Les émissions de l'industrie pétrolière et gazière représentaient 26 % des émissions totales canadiennes en 2019 et ont augmenté de 20 % entre 2005 et 2019. Les émissions du transport représentaient 25 % du total canadien, le secteur du bâtiment 12 % et l'industrie lourde 11 %. Ces quatre secteurs produisent les trois quarts des émissions canadiennes (ECCC, 2021).

Comme le montre l'annexe ci-dessous, cinq provinces, générant 61,5 % des émissions canadiennes totales en 2019, ont vu leurs émissions augmenter depuis 2005. Ces provinces sont : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador. Cette liste comprend les quatre provinces productrices exportatrices de combustibles fossiles, tandis que le Manitoba a un secteur de combustibles fossiles mais à une échelle beaucoup plus petite.

Les cinq autres provinces ont vu leurs émissions diminuer depuis 2005. Les émissions totales du Canada, cependant, sont restées essentiellement les mêmes depuis 2005. Ces diminutions ont été annulées par les augmentations.

Deux secteurs, l'industrie pétrolière et gazière et le transport, ont vu leurs émissions augmenter depuis 2005. L'augmentation de l'industrie pétrolière et gazière correspond aux augmentations dans les provinces exportatrices de combustibles fossiles. D'autres secteurs, comme l'électricité et l'industrie lourde, ont diminué leurs émissions, mais cette diminution, comme dans le cas des provinces, a été compensée par les augmentations dans les secteurs du pétrole et du gaz et des transports.

Le transport est une activité répartie dans tout le Canada à peu près proportionnellement à la répartition de la population. L'extraction et l'exportation de pétrole et de gaz, par contre, ne sont situées que dans certaines parties du pays, plus précisément dans les quatre principales provinces productrices de combustibles fossiles. Les émissions de ces deux secteurs doivent être considérablement réduites. Cependant, contrairement au transport, le coût de la réduction des émissions de l'industrie pétrolière et gazière ne sera supporté que par certaines provinces et non par toutes, ce qui soulève la possibilité de conflits régionaux.

## **Voir l'éléphant dans la pièce : la nécessité de réduire les émissions de gaz et de pétrole**

L'Agence internationale de l'énergie et d'autres organismes ont demandé que des mesures soient prises pour éliminer progressivement l'extraction du pétrole et du gaz. Cela pourrait bien se produire au Canada, mais ce n'est pas ce qui nous intéresse ici. Nous discutons plutôt de la nécessité de réduire considérablement les émissions provenant de l'énergie utilisée par l'industrie pétrolière et gazière pour extraire et transporter le pétrole et le gaz. Comme nous l'expliquons ci-dessous, ces émissions doivent être réduites de manière significative si le Canada veut atteindre son objectif pour 2030. Il s'agit d'un défi suffisamment important pour la politique climatique et l'unité nationale qu'il faut en discuter avant d'aborder le sujet de l'arrêt de la production de pétrole et de gaz à des fins de combustion.

Jusqu'à très récemment, la nécessité de réduire considérablement les émissions de l'industrie pétrolière et gazière ne faisait pas partie du dialogue sur la politique climatique. Le gouvernement Trudeau a collaboré avec les provinces pour établir le Cadre pancanadien de 2016, qui n'a jamais remis en question la politique du gouvernement albertain consistant à laisser les émissions augmenter jusqu'en 2030. Le gouvernement Trudeau n'a pas non plus appelé publiquement à une réduction des émissions du secteur pétrolier et gazier.

Cela a changé en décembre 2020, lorsqu'Ottawa a publié son plan pour atteindre l'objectif de 2030, Un environnement sain et une économie saine. La première annexe du plan montre qu'Ottawa s'attend à ce que le plan réduise les émissions de pétrole et de gaz d'une quantité projetée de 194 Mt en 2030 à 138 Mt en 2030, soit une réduction de 56 Mt (annexe 1 de l'ECCC, 2020). Cela représente un peu plus d'un tiers de la réduction globale de 154 Mt d'ici 2030 prévue par le plan 2020 (annexe 1 de la CCCC, 2020). Les émissions réelles de pétrole et de gaz en 2019, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, étaient de 191 Mt (CCCE, 2021:10). Si les émissions sont réduites à 138 Mt d'ici 2030, cela représenterait une réduction de 53 Mt par rapport au niveau de 2019. Ainsi, le plan de décembre 2020 appelle à lui seul à une réduction significative des émissions de l'industrie pétrolière et gazière.

Le plan de décembre 2020 montre qu'Ottawa s'attend à ce que les mesures de ce plan, plus toutes les autres politiques, génèrent une réduction des émissions canadiennes totales de 312 mégatonnes (Mt) par rapport au niveau prévu pour 2030 avant la mise en place de toute politique du

gouvernement Trudeau. Sur ce total, le secteur pétrolier et gazier fournirait 104 Mt, ce qui représente un tiers du total (ECCC, 2020 : 63). Une réduction de 104 Mt à réaliser d'ici 2030 dans le cadre de l'atteinte de l'objectif de cette année-là est importante par rapport aux émissions projetées de l'industrie pour 2030 (comme indiqué ci-dessus, 194 Mt) ou par rapport aux émissions actuelles (2019) (également indiquées ci-dessus, 191 Mt).

Le Parti libéral a de nouveau appelé à la réduction des émissions de pétrole et de gaz lorsque le Premier ministre a publié la plateforme électorale libérale sur le changement climatique le 29 août 2021. La plateforme stipule que les émissions de pétrole et de gaz ne seront pas autorisées à augmenter au-delà de leur niveau actuel ; qu'elles seront réduites au moyen de la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité pour garantir que les réductions de pétrole et de gaz apportent une contribution " significative " à la réalisation de l'objectif de 2030 ; et que les émissions de méthane de l'industrie pétrolière et gazière seront réduites de 75 % par rapport au niveau de 2012 d'ici 2030 (PLC, 2021). Un rapport des médias sur la publication de la plateforme climatique le 29 août 2021 a déclaré ce qui suit : "Les propositions de M. Trudeau pour le secteur pétrolier et gazier seront probablement la partie la plus controversée de son plan climatique et risquent d'attiser les divisions régionales" (Walsh, 2021).

Après l'élection, les détails de ces politiques changeront presque certainement. Toutefois, l'orientation fondamentale de la politique énoncée par le gouvernement fédéral dirigé par M. Trudeau - plafonner les émissions de l'industrie pétrolière et gazière, puis les réduire considérablement - ne changera pas. Cela signifie que nous pourrions nous diriger vers une autre crise de l'unité nationale semblable à celle du référendum québécois de 1995.

## **Placer l'éléphant dans un contexte plus large**

Alors que le fardeau de la réduction des émissions dans les transports, les bâtiments et d'autres secteurs est réparti dans tout le pays, si nous ne prenons pas de mesures politiques, le fardeau de la réduction des émissions de l'industrie pétrolière et gazière sera supporté presque entièrement dans les provinces exportatrices de combustibles fossiles. Ces provinces peuvent se sentir pointées du doigt et se voir demander d'assumer un plus grand fardeau que les autres provinces. Dans ce cas, les provinces exportatrices de combustibles fossiles pourraient bien résister

aux mesures visant à réduire les émissions de l'industrie pétrolière et gazière.

Pour cette raison, il est important que l'action fédérale visant à réduire les émissions du pétrole et du gaz s'inscrive dans un contexte plus large de réductions de tous les grands secteurs, en particulier, étant donné qu'ils représentent une part importante des émissions totales du Canada, du transport, des bâtiments et de l'industrie lourde.

Les réductions dans tous les secteurs doivent être réalisées dans le cadre d'un effort pancanadien, sans qu'une province ou une région ne soit indûment visée. Cet effort peut comprendre des mesures visant à partager équitablement le coût de l'effort de réduction d'un secteur donné.

Le fait d'aborder continuellement les réductions d'émissions de l'industrie pétrolière et gazière dans un contexte plus large de réductions dans tous les secteurs contribuera à réduire les conflits régionaux et les dangers pour l'unité nationale.

## Le potentiel de conflits régionaux et partisans

Étant donné que la production de pétrole et de gaz pour l'exportation est située dans seulement quatre provinces, et que l'activité pétrolière et gazière est si importante pour leurs économies, réduire de manière significative les émissions de ce secteur signifie que ces provinces peuvent avoir l'impression qu'on leur demande de porter un fardeau que les autres provinces ne portent pas. Il est certain que ces provinces, en particulier l'Alberta, se sont toujours efforcées de protéger leurs secteurs pétrolier et gazier des effets négatifs de la politique climatique. C'est le cas depuis qu'en 1995, l'Alberta a réussi à faire pression pour que le premier programme climatique du Canada, le Programme national d'action sur le changement climatique, ne repose que sur des mesures volontaires, jusqu'à la récente action en justice visant, sans succès, à faire déclarer inconstitutionnelle la taxe fédérale sur le carbone. En même temps, la participation de l'Ontario à ce litige et les attaques du Manitoba et du Nouveau-Brunswick contre le programme fédéral montrent que le fossé n'est pas seulement régional mais aussi partisan. Les gouvernements conservateurs s'opposent à l'action climatique, présentée comme une taxation arbitraire, par le gouvernement libéral de centre-gauche à Ottawa. Cette division partisane prend également la forme d'une division rurale versus urbaine.

Cette division régionale et partisane est rendue plus difficile due à la longue histoire, qui remonte au XIXe siècle, de la méfiance et de l'aversion de l'Ouest pour la politique nationale élaborée à Ottawa, qui a toujours semblé favoriser le centre industrialisé par rapport à l'Ouest agricole. L'aliénation de l'Ouest, en particulier en Alberta, qui a reçu un énorme coup de pouce de la part du Programme énergétique national de Pierre Trudeau en 1980, a été entièrement répercutée sur la politique climatique canadienne.

Au cours des deux dernières décennies, la politique nationale canadienne en matière de climat a été élaborée sans provoquer de fracture régionale, car elle a très peu exigé du secteur pétrolier et gazier et des provinces dans lesquelles il opère. En conséquence, les émissions du pétrole et du gaz ont augmenté, écrasant les réductions réalisées dans d'autres secteurs, et contribuant ainsi à notre incapacité à atteindre l'un de nos objectifs de réduction. Au prix du non-respect de tous nos engagements internationaux à ce jour, nous avons largement maintenu l'unité nationale en matière de changement climatique.

Il sera toutefois beaucoup plus difficile de le faire, maintenant que les libéraux au pouvoir demandent publiquement des réductions des émissions de pétrole et de gaz. Pour l'avenir, c'est la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité, qui a reçu la sanction royale le 29 juin 2021, qui présente le plus grand risque de déclencher un conflit régional. En effet, cette loi exige la fixation d'objectifs quinquennaux et la publication de plans pour les atteindre. Ces plans peuvent, selon la loi, et devront presque certainement dans la pratique, inclure des plans sectoriels définissant comment les réductions seront réalisées dans les principaux secteurs, y compris le pétrole et le gaz. Le premier plan, qui comprendra un objectif intermédiaire pour 2026, devra être disponible au plus tard le 29 mars 2022. Auparavant, ni le Cadre pancanadien de 2016 ni le plan fédéral Un environnement sain et une économie saine

de 2020 n'indiquaient comment les libéraux allaient réduire les émissions de l'industrie pétrolière et gazière. Cependant, au plus tard le 29 mars de l'année prochaine, Ottawa dira probablement explicitement comment il entend réduire les émissions de l'industrie pétrolière et gazière. Si tel est le cas, le plan sectoriel qui sera publié en avril prochain suscitera certainement des commentaires forts et acrimonieux de la part de l'Alberta et de la Saskatchewan, voire des quatre provinces productrices de combustibles fossiles. L'Ontario, sous un gouvernement conservateur, et peut-être d'autres provinces dirigées par des conservateurs, se joindront probablement au débat.

## **Les effets des conflits régionaux et partisans**

L'effet le plus évident du conflit régional et partisan qui risque de se déchaîner au cours des prochains mois est la pression exercée sur la confédération et l'unité nationale. Pour toutes les raisons que l'on sait, le Canada a toujours eu la tâche difficile de faire en sorte que toutes les régions et leurs gouvernements provinciaux chantent au moins à peu près juste. Le conflit potentiel lié au changement climatique est le dernier chapitre d'une longue histoire.

L'autre effet, cependant, est la possibilité de bloquer les progrès de la politique climatique. En particulier, si les gouvernements recourent à nouveau aux litiges, il est presque certain que la mise en œuvre des politiques prévues par la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité et le plan pour un environnement sain sera bloquée. Nous devons trouver un moyen de relever le défi fondamental de l'augmentation des émissions des provinces exportatrices de combustibles fossiles, qui écrasent les diminutions ailleurs, sans déclencher de conflits régionaux et partisans. Comment y parvenir ?

## **Comment réduire les émissions de pétrole et de gaz tout en minimisant les conflits régionaux et partisans?**

Le contrepois à ce potentiel de conflit régional et partisan réside dans le développement de deux approches. La première consiste à s'assurer que les plans sectoriels de réduction des émissions prévus dans l'objectif intermédiaire 2026 de la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité fournissent un contexte général dans lequel les réductions des émissions de l'industrie pétrolière et gazière peuvent être envisagées. Il est possible que le coût des réductions d'émissions dans les quatre plus grands secteurs émetteurs (pétrole et gaz, transport, bâtiments et industrie lourde) soit supporté en partie par l'économie canadienne en général.

Ce contexte plus large est nécessaire pour s'assurer que les provinces productrices de combustibles fossiles reçoivent le message qu'elles ne sont pas nécessairement seules à faire face aux coûts associés à des réductions importantes des émissions des secteurs pétrolier et gazier. Elles doivent savoir que le reste du Canada réfléchit sérieusement à la possibilité de partager ces coûts. Ce message peut être transmis en élargissant le concept de " transition équitable " qui fait référence,

en premier lieu, à l'aide aux travailleurs dont les emplois sont éliminés dans le cadre de la transition vers une énergie durable. Ces coûts d'emploi font certainement partie des coûts auxquels sont confrontées les provinces productrices de combustibles fossiles, mais il est tout aussi important, du point de vue des gouvernements provinciaux, de prendre en compte les coûts sous forme de réduction des recettes publiques et les coûts supportés par l'ensemble de la province en raison de l'impact sur l'économie provinciale. Le reste du Canada doit accepter l'idée – et s'assurer que ce message est reçu par les provinces productrices – qu'une partie de ces coûts plus larges pourrait bien devoir être payée par tous les Canadiens.

Le reste du Canada doit soutenir fermement l'Alberta et les autres provinces exportatrices de combustibles fossiles dans leur transition vers des économies décarbonisées. Le gouvernement fédéral doit faire investissements dans les provinces qui fourniront à leurs gouvernements de nouveaux revenus décarbonés. Cela ne signifie toutefois pas qu'il faille compenser directement la perte de revenus provenant de la production de pétrole et de gaz.

Pour toute considération d'un tel partage des coûts, nous devons examiner le rôle critique que les gouvernements doivent jouer pour soutenir financièrement la transition de l'économie canadienne vers un avenir décarbonisé. Les coûts économiques de la réduction des émissions se présenteront de deux façons. Le premier est le coût en capital que les entreprises devront assumer pour investir dans des technologies qui réduisent les émissions et leur intensité. Le second est constitué par les coûts d'emploi consécutifs aux changements apportés à l'extraction du pétrole et du gaz. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans le soutien à l'investissement technologique et à la transition de la main-d'œuvre.

La deuxième chose à faire est de révéler au grand jour le fossé régional qui sépare les provinces productrices de combustibles fossiles des autres provinces. Comme nous l'avons mentionné, au cours des deux dernières décennies, les gouvernements canadiens ont évité de discuter du fait que l'atteinte de nos objectifs d'atténuation nécessite d'imposer des coûts concentrés au secteur pétrolier et gazier et aux provinces dans lesquelles ses activités sont les plus concentrées. Sans doute en raison de préoccupations liées à l'unité nationale, nous avons accepté une augmentation ou une stabilisation des émissions de l'industrie pétrolière et gazière. Cependant, étant donné le plan du gouvernement fédéral de décembre 2020 et la plateforme électorale du Parti libéral de 2021, le chat est maintenant sorti du sac. La stratégie consistant à ignorer les émissions de

l'industrie pétrolière et gazière n'est plus viable.

Si nous attendons jusqu'au printemps et à l'été prochains pour commencer à discuter des implications régionales de la politique fédérale, nous aurons cette discussion lorsque les esprits seront échauffés et que la question aura déjà débordé. Au contraire, nous devons commencer dès maintenant à discuter du défi et de la façon dont une transition équitable pancanadienne peut le relever. Nous recommandons que ce dialogue nécessaire soit initié par la création d'un forum de citoyens dédié.

### **Un forum de citoyens sur le partage des coûts de la transition énergétique**

Nous recommandons que le Group consultatif pour la carboneutralité, avec l'approbation et le financement nécessaire fourni par le ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, crée un processus par lequel les citoyens de la province des combustibles fossiles et des autres provinces peuvent rechercher un consensus sur les moyens par lesquels l'industrie pétrolière et gazière peut réduire considérablement ses émissions sans causer de préjudice indu à aucune partie du pays. Nous suggérons que le processus soit conçu de manière à ce que le forum des citoyens puisse remettre un rapport d'ici le 1er avril de l'année prochaine. Pour cela, seul un nombre limité de citoyens serait impliqué (peut-être vingt ou trente au total). Plus important encore, le mandat du forum des citoyens ne serait pas illimité et n'inclurait pas tous les aspects de la réduction des émissions de l'industrie pétrolière et gazière. Il serait plutôt axé sur la question suivante :

*Comment les réductions nécessaires des émissions de l'industrie pétrolière et gazière peuvent-elles être réalisées d'une manière qui soit perçue comme juste et équitable par tous les Canadiens?*

En répondant à cette question, il est probable que le forum citoyen abordera les différents moyens de partager les coûts entre les régions, les gouvernements, les industries et les travailleurs. Toutefois, le forum ne devrait pas se voir confier un mandat signifiant que seul le partage des coûts sera examiné. D'autres options, telles que des niveaux de réduction différents par habitant, doivent également pouvoir être examinées.

Compte tenu du temps limité dont il dispose, le forum n'abordera cette question qu'à un niveau conceptuel général, des recherches plus détaillées devant être effectuées ultérieurement, une fois le consensus obtenu sur les principes de base. Le forum ne se réunira probablement en mode plénier que deux ou trois fois. L'organisme consultatif s'occuperait du soutien logistique et de la préparation initiale d'un ou plusieurs documents de travail exposant les faits de base relatifs à la question. Au-delà du soutien financier limité fourni par Environnement et Changement climatique Canada, aucun gouvernement ne serait impliqué de quelque façon que ce soit dans le processus.

Le produit final livré par le forum des citoyens le 1er avril 2022 ne serait pas un plan détaillé pour une transition équitable pancanadienne. Il s'agirait plutôt d'une liste des domaines dans lesquels le dialogue du forum a suggéré que des compromis entre les perspectives des citoyens des provinces productrices de combustibles fossiles et des autres provinces pourraient être trouvés. Nous espérons que ces résultats serviront de base au dialogue canadien plus large qui aura inévitablement lieu.

Si le forum s'avère fructueux, il pourrait être suivi par d'autres organismes consultatifs de citoyens examinant d'autres aspects du défi de la politique climatique canadienne

## Conclusion

L'époque où nous pouvions ignorer les implications pour la politique climatique nationale de l'augmentation des émissions du secteur pétrolier et gazier et des provinces productrices de combustibles fossiles est révolue. Des décisions politiques spécifiques du gouvernement dirigé par M. Trudeau, mais aussi l'urgence accrue de la question climatique constatée au cours de l'été 2021, ont mis fin à cette époque. Nous rappelons notamment le record de chaleur établi par la ville de Lytton, en Colombie-Britannique, un jour avant qu'elle ne brûle ; les incendies de forêt et les sécheresses dans de nombreuses régions du monde ; la recommandation de l'Agence internationale de l'énergie selon laquelle aucune nouvelle exploitation pétrolière et gazière ne doit recevoir d'approbation réglementaire après cette année ; et le plus récent rapport du GIEC.

L'industrie pétrolière et gazière canadienne a fait de grands progrès au cours de la dernière décennie pour réduire l'intensité des émissions de ses activités. Entre 2000 et 2018, l'intensité a diminué de 30 % (Canadian Energy Centre, 2020). Cependant, en raison de l'augmentation du volume des activités d'extraction, les émissions totales ont augmenté au cours de cette période. Alors que nous nous rapprochons de l'objectif de 2030, les efforts pour réduire l'intensité des émissions doivent se poursuivre. La réduction de l'intensité est essentielle pour que l'industrie pétrolière et gazière canadienne soit compétitive sur un marché mondial de plus en plus préoccupé par les questions environnementales, sociales et de gouvernance. Ces améliorations de l'intensité doivent toutefois s'accompagner de la nécessité d'atteindre les nouveaux objectifs de réduction absolue du secteur pétrolier et gazier qui ont été fixés par le gouvernement Trudeau.

Pour le meilleur ou pour le pire, les Canadiens sont sur le point de se lancer dans des discussions potentiellement conflictuelles sur la manière dont les émissions de pétrole et de gaz peuvent être réduites de manière significative et l'accent mis sur la réduction des émissions de l'industrie des combustibles fossiles semble inévitable. Nous suggérons que des mesures soient prises dès maintenant pour fournir au moins un forum pour ce dialogue, dans l'espoir que cela aidera à éviter le vitriol et les invectives contre-productives. Les compromis nécessaires entre les différents intérêts régionaux ne peuvent être trouvés que par un dialogue calme et raisonné.

## **Qui sommes-nous?**

Parlons climat Canada est composé de professionnels de la politique climatique travaillant dans les milieux universitaires, commerciaux et juridiques et situés dans toutes les régions du Canada. Le groupe se réunit électroniquement tous les mois pour engager une discussion interrégionale sur l'un des principaux défis auxquels est confrontée la politique canadienne d'atténuation du changement climatique - le fait que l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans les provinces productrices de pétrole et de gaz, à savoir la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, écrase les réductions réalisées ailleurs et contribue ainsi à l'incapacité du Canada à ce jour à réduire ses émissions totales. Comme il s'agit du plus grand émetteur de ce groupe, l'accent est mis sur les relations entre l'Alberta et le reste du Canada. Le groupe existe afin de faciliter une conversation pancanadienne sur la façon dont ce pays peut négocier un accord entre les régions afin de commencer enfin à réduire ses émissions totales.

### **Les membres actuels sont:**

Richard Adamson, Industrial Climate Solutions, Inc., Calgary  
richard.adamson@indclimsol.com

Keith Brownsey, Political Science, Mount Royal University, Calgary  
kbrownsey@mtroyal.ca

Jorden Dye, Programs Administrator, Institute for Environmental Sustainability,  
Mount Royal University, Calgary  
jdye@mtroyal.ca

Anders Hayden, Political Science, Dalhousie University, Halifax  
anders.hayden@dal.ca

Douglas Macdonald, Senior Lecturer Emeritus, School of the Environment,  
University of Toronto, Toronto  
douglas.macdonald@utoronto.ca

Timo Makinen, NISP Canada, former Climate Change Strategies Advisor,  
Shell Canada Oil Sands, Vancouver  
tamakinen@hotmail.com

David McGown, Executive Director, Canadian Business for Climate Policy, Toronto  
dmcgown@climatepolicy.ca

Alexandria Pike, Davies Ward Phillips and Vineberg, Toronto  
apike@dwpv.com

Mark Purdon, École des sciences de gestion, Université du Québec à Montréal, Montréal  
mark.purdon@uqam.ca

Gray Taylor, Barrister and Solicitor, Climate Change Law, Toronto  
iamgraytaylor@gmail.com

Connie Van der Byl, Director, Institute for Environmental Sustainability, Mount Royal University,  
Calgary  
cvanderbyl@mtroyal.ca

Mark Winfield, Faculty of Environmental and Urban Change York University, Toronto  
marksw@yorku.ca

Le soutien logistique est assuré par l'École de l'environnement de l'Université de Toronto et par  
l'Institute for Environmental Sustainability, Mount Royal University, Calgary.

### **Pour plus d'informations, contactez :**

Jorden Dye, Programs Administrator,  
Institute for Environmental Sustainability,  
Mount Royal University, Calgary  
[jdye@mtroyal.ca](mailto:jdye@mtroyal.ca)



ou

Jessica Pinheiro Da Silveira, Event Coordinator,  
School of the Environment, University of Toronto  
(note : en congé jusqu'en mars 2022)  
[jessica.dasilveira@utoronto.ca](mailto:jessica.dasilveira@utoronto.ca)



## Bibliographie

Environment and Climate Change Canada, ECCC (2020). Annexe : Modélisation et analyse de Un environnement sain et une économie saine.

<https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/environnement-sain-economie-saine/annexe-modelisation-analyse.html>

Canadian Energy Centre (August 11, 2020). Evaluating the Canadian oil and gas sector's GHG emissions intensity record.

<https://www.canadianenergycentre.ca/evaluating-the-canadian-oil-and-gas-sectors-ghg-emissionsintensity-record/>

Environnement et Changement climatique Canada, ECCC (2021). Rapport d'inventaire national 1990-2019: Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada. Sommaire.

[https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2021/eccc/En81-4-1-2019-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2021/eccc/En81-4-1-2019-fra.pdf)

Environnement et Changement climatique Canada, ECCC (2020). Un environnement sain et une économie saine: Le plan climatique renforcé du Canada pour créer des emplois et soutenir la population, les communautés et la planète.

<https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/environnement-sain-economie-saine.html>

Parti libéral du Canada, PLC (2021). S'attaquer aux émissions de l'industrie pétrolière et gazière.

<https://liberal.ca/fr/climat/sattaquer-aux-emissions-de-lindustrie-petroliere-et-gaziere/>

Walsh, Marieke (August 30, 2021). "Liberals pledge cap on oil sector emissions." The Globe and Mail, A4.

## Appendice

La figure 1 ci-dessous présente des données montrant 1) la part des émissions totales canadiennes générées par chaque province en 2019 ; et, 2) les changements dans les émissions provinciales entre 2005 et 2019.

**Figure 1. Part des émissions provinciales et évolution des émissions de 2005 à 2019**

Canada	100%	739	730	-1.1%
<b>Increasing</b>	<b>Share of emissions</b>	<b>2005 Mt</b>	<b>2019 Mt</b>	<b>% Change</b>
Nfld and Labrador	1.5%	11	11	5.4%
Manitoba	3%	21	23	10%
Saskatchewan	10%	68	73	10%
Alberta	38%	235	276	17%
British Columbia	9%	63	66	4.3%
<i>Cumulative share of increasing emissions provinces</i>	61.5%			
Canada	100%	739	730	-1.1%
<b>Decreasing</b>	<b>Share of emissions</b>	<b>2005 Mt</b>	<b>2019 Mt</b>	<b>% Change</b>
Prince Edward Island	.2%	2	1.8	-14%
Nova Scotia	2%	23	16	-30%
New Brunswick	1.6%	20	12	-38%
Quebec	11.5%	88	84	-4.4%
Ontario	22%	206	163	- 21%
<i>Cumulative share of decreasing emissions provinces</i>	37.3%			

Source of data: ECCC (2021) National Inventory Report

Ces données concernant les changements provinciaux dans les émissions doivent être considérées à la lumière des données sur les changements d'émissions dans les principaux secteurs économiques responsables des émissions de GES. La figure 2 ci-dessous montre que deux secteurs qui représentent environ la moitié des émissions canadiennes, le pétrole et le gaz et le transport, ont augmenté leurs émissions depuis 2005, tandis que d'autres ont diminué.

**Figure 2. Évolution des émissions des secteurs économiques**

	Share of Total Canadian Emissions (2019)	Change since 2005
<b>Increasing</b>		
Oil and gas	26%	20% increase
Transportation	25%	16% increase
<b>Decreasing</b>		
Electricity	8.4%	48% decrease
Heavy industry	11%	12% decrease
Waste and others	7%	10% decrease

Source of data: ECCC (2021) National Inventory Report

Le transport est une activité répartie dans tout le Canada à peu près proportionnellement à la répartition de la population. L'extraction et l'exportation de pétrole et de gaz, par contre, ne se fait que dans certaines parties du pays, plus précisément dans les quatre provinces exportatrices de combustibles fossiles que sont la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador. Ces provinces constituent quatre des cinq provinces où les émissions sont en hausse. L'augmentation en Alberta, qui est de loin le plus grand producteur de pétrole et de gaz et la province dont les émissions ont le plus augmenté, est " principalement due à l'expansion des opérations pétrolières et gazières " (ECCC, 2021 : 11). On peut supposer que les augmentations dans les autres provinces productrices de combustibles fossiles, présentées dans la figure 1 ci-dessus, sont également dues en grande partie à l'expansion de la production de pétrole et de gaz depuis 2005.